

# La carte scolaire modifiée pour trois ans

Les enfants de Sévigny seront désormais scolarisés à Argentan, ceux de Bailleul à Trun et ceux de Sai dirigés vers l'école d'Urou.

La carte scolaire de Terres d'Argentan interco vient d'être en partie modifiée. « **Pour permettre une meilleure répartition des enfants dans les écoles, la carte scolaire doit être modifiée afin de mieux s'adapter aux fluctuations démographiques et aux demandes des familles.** » Ce sont les raisons avancées par le vice-président en charge de l'éducation, lors de la réunion du conseil communautaire, mardi.

Argentan ne forme plus qu'un seul secteur

Ainsi la ville ne forme désormais plus qu'un seul secteur, « **ce qui permettra d'apporter aux familles une réponse plus flexible et mieux adaptée à leurs besoins** », a indiqué Jean-Louis Menereul. Les enfants de Bailleul seront maintenant orientés vers Trun, « **afin de leur permettre de mieux s'intégrer au collège** ».

La nouvelle carte verra les enfants de Sévigny dirigés à l'école Vincent-Muselli et ceux de Sai vers l'école d'Urou-et-Crennes, « **ce qui donne de la cohérence**, a poursuivi le vice-président. **Ces diverses modifications ont pour objet de contribuer à un environnement éducatif plus dynamique et de mettre en adéquation les effectifs scolaires avec les potentialités des divers sites** ».

Une expérimentation de trois ans

Les modifications apportées – par le service Éducation de l'interco avec l'assentiment des élus des communes concernées, en relation avec l'Éducation nationale, dicit Jean-Louis Menereul – sont « **une expérimentation de trois ans** ».

Le vice-président aux affaires scolaires a indiqué que « **la carte scolaire, par rapport aux structures des familles qui ont énormément changé, pose parfois de gros problèmes. D'où cette certaine souplesse que nous voulons apporter.** »

C'est la deuxième fois en deux ans que la carte scolaire de la CDC est modifiée. En 2024, la

fermeture programmée de l'école Jean-de-La Fontaine avait entraîné une redistribution de ses élèves : ceux domiciliés à Fontenai ont été dirigés vers Écouché-les-Vallées, ceux de Fleuré à Sarceaux et ceux d'Argentan à l'école Vincent-Muselli.

François BOSCHER.



Les enfants de Sai seront désormais dirigés vers l'école d'Urou (photo) avec la nouvelle carte scolaire.  
Ouest-France